



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2021

Date de convocation :
16/09/2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt-trois septembre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

En exercice : 29
Présents : 27
Votants : 29

Étaient présents : Mmes Mrs, Françoise CRISTOFOL, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Armande IGLESIAS, Maryse NOGUÈS, Claudie SERRE, Xavier BERAGUAS, Caroline MERLE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Yacine SEBAHOU, Mélissa OBBIH, Danielle POUDADE, Georges LLOBET, Vanessa DENAYRE, Jean-Philippe LECOINNET, Daniel RENOULLEAU **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Jade SAVOYE (pouvoir à Annabelle ALESSANDRIA), Nicole HERISSON (pouvoir à Jean-Philippe LECOINNET).

Mr Yacine SEBAHOU a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021/75 : ELECTION ET DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT MIXTE CANIGO GRAND SITE

Le Maire rappelle la délibération du 11 juin 2020, qui élit et désigne les délégués de la commune dans les différentes structures auxquelles adhère la commune, suite au renouvellement général des conseils municipaux.

Il s'avère nécessaire de remplacer le délégué titulaire du Syndicat Mixte Canigó Grand Site.

Vu les articles L.5711-1 et L.5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'au titre de l'article L 2121-21 du CGCT, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,

ARTICLE 1 : DECIDE, à l'unanimité, qu'au titre de l'article L 2121-21 du CGCT, de ne pas procéder au scrutin secret à la désignation

ARTICLE 2 : PROCEDE à la désignation du délégué titulaire de la commune au **SYNDICAT MIXTE CANIGO GRAND SITE**, en remplacement de Damien OTON.

Candidature de Daniel RENOULLEAU et Caroline PAGES

Les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 27

Suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

23 Voix pour Caroline PAGES et 6 Voix pour Daniel RENOULLEAU.

Rappel : Délégué suppléant : Monsieur Jérôme PARRILLA

En conséquence Caroline PAGES est élue déléguée titulaire et Monsieur Jérôme PARRILLA est le délégué suppléant, pour représenter la Commune d'Ille sur Tet au Syndicat Mixte Canigó Grand Site.

ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 23 septembre 2021

Le Maire



William BURGHOFFER

